

Appel à Manifestation d'Intérêt

« Territoire engagé pour mon environnement, ma santé »



Valorisation des actions environnementales en faveur de la santé dans les ERP Intercommunales

« Action - Retour d'Expérience »

Communauté de Communes Sud Vendée Littoral



Sud Vendée Littoral
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Valorisation des actions
environnementales en faveur de
la santé dans les ERP Intercommunales



Sud Vendée Littoral
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

1. La collectivité

Nom: Communauté de Communes Sud Vendée Littoral

Adresse: 107, Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 85400 Luçon

Type de collectivité ou territoire: Communauté de communes

Site internet: <https://www.cc-sudvendeelittoral.fr/>

Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn ...):

https://www.facebook.com/sudvendeelittoral.marais.poitevin.Vendee/?ref=page_internal

Engagement dans une dynamique en santé-environnement (Ville OMS, Agenda21, CLS...): PCAET et CLS

Typologie de territoire : Territoire peu dense

Population (nombre) de votre collectivité ou territoire : 56233 hab.

2. Présentation de l'action en santé-environnement

Titre : Valorisation des actions environnementales en faveur de la santé dans les ERP Intercommunales

Contexte : Dans le cadre de "la loi du 10 Juillet 2010, portant engagement national pour l'environnement a posé l'obligation de surveiller périodiquement la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public (ERP) accueillant des populations sensibles ou exposées sur de longues périodes, comme les crèches et les écoles. Sont également concernés, les établissements d'accueils de loisirs, les établissements sanitaires et sociaux, les établissements pénitentiaires et les piscines".

Dans ce contexte et au regard des obligations imposées par la PMI les maisons de l'enfance intercommunales ainsi que les ALSH ont mise en place des actions d'amélioration de la qualité de l'air (limitation des perturbateurs endocriniens) mais aussi des actions environnementales (limitation des déchets). Puis ces actions se sont imposées d'elle même pour l'ensemble des établissements de l'intercommunalité

Rattachement de l'action à un plan/programme (PRSE, PLU(i), PDU, SCOT, SRCAE, PCAET, PPA, PPBE...) :

Description/objectifs de l'action en santé-environnement : Actions actuelles :

- Achat groupé de produits d'entretien avec la certification ECOCERT et cahier des charges contraint ECOCERT pour les prestataires extérieurs (lavage des vitres). Ces achats répondent aux préoccupations autour des perturbateurs endocriniens et des préoccupations environnementales car ces produits sont dilués et utilisables dans le temps. L'ensemble des agents de la collectivité est formé et participe à l'écriture des protocoles d'utilisation.
- Achat de matériel réutilisable afin d'éviter les produits "jetable" : achat au sein d'un ALSH de serviettes de tables en tissu dont le nettoyage est effectué par l'agent d'entretien. Cette action va être dupliquée aux maisons de l'enfance pour l'achat de lavettes d'entretien et petites lavettes pour les changes.

Projet de développement autour de ces actions :

- Sensibiliser les enfants, les jeunes et les utilisateurs à la qualité de l'air.
- Proposer un affichage des résultats du diagnostic, soit par papier, soit par affichage numérique.
- Agir ensuite en conséquence par des actes concrets : aération; modification des achats (mobilier et consommables); construction/rénovation : instaurer une clause dans les marchés publics pour des matériaux Écolabel.

Résultats attendus ou observés de l'action : L'objectif est d'éliminer à 99.6%, des produits n'ayant pas la certification ECOCERT.

Les résultats observés viendront :

- d'une part lors du diagnostic initial de la qualité de l'air qui est prévu courant 2020 pour la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral,
- d'autre part sur l'évolution des taux au regard des préconisations qui seront faites par le bureau d'étude et leur application dans les différents services.

Populations "cibles" de l'action : Les populations cibles sont les utilisateurs des établissements (Maison de l'Enfance, ALSH, Maison de santé, siège et antenne de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral)

- les utilisateurs des services : nourrissons-parents, enfants, jeunes, patients,
- les agents de la collectivité : éducatrices de jeunes enfants, animateurs, professionnels de santé, les agents administratifs,

- les agents d'entretien : exposés au quotidien aux émanations des produits et au contact des solvants.

Facteurs de réussite de l'action : La synergie entre les élus et les directeurs de structures ont permis de valider cette action rapidement.

Temps de mise en œuvre de l'action (montage et lancement) : plus de 1 an

Thématique(s) :

- Qualité des milieux (air, sols, eaux, bruit, rayonnements électromagnétiques, pollution lumineuse, odeurs, visuelle...),
- Risques émergents (perturbateurs endocriniens, nanomatériaux, vecteurs...)

Mots-clefs : ECOCERT, qualité de l'air, perturbateurs endocriniens

3. Montage

- Partenaire(s) public(s) : Membres de la commission enfance-jeunesse

A retrouver sur le site : territoire-environnement-sante.fr



Edition : Cerema pour le compte des ministères de la Transition écologique et solidaire et le Ministère des Solidarités et de la Santé.

 **Cerema** *, l'expertise publique pour la transition écologique et la cohésion des territoires.*